

Série évaluation de projet

**Évaluation finale du projet «Intensifier  
la résilience aux changements  
climatiques à travers une gestion  
agricole et pastorale intégrée dans la  
zone sahélienne dans le cadre de  
l'approche de Gestion durable des  
terres»**

**Symbole du projet: GCP/MLI/038/LDF**

**Réponse de la Direction**

Réponse de la Direction à l'évaluation finale du projet GCP/MLI/038/LDF					juillet 2020
Recommandation de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée et commentaire sur la Recommandation	Plan de la Direction			
		Mesures à prendre, et/ou commentaires sur l'acceptation partielle ou la rejection (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement additionnel requis (Oui ou Non) (f)
<p><b>Recommandation 1</b> à la FAO et à l'AEDD, avec une importance élevée.</p> <p><b>Mener un plaidoyer pour l'institutionnalisation de l'approche CEAP.</b></p> <p>Pour faire face à la dynamique incertaine liée au manque de stabilité des acteurs au sein de certaines structures (surtout au sein des services techniques d'où sont issus les facilitateurs actifs des CEAP), le projet doit mener un plaidoyer auprès du Ministère de l'agriculture pour que l'approche CEAP soit institutionnalisée comme outil particulièrement efficace de vulgarisation en matière de renforcement de la résilience aux changements climatiques.</p>	Acceptée	<p>Accompagner et appuyer la DNA qui a entamé le processus de relecture des textes de sa création pour donner suite à leur caducité. A cet effet, deux séries d'ateliers, tenus en mars et avril 2019, ont recommandé cette relecture pour prendre en compte certaines missions actuelles dont les changements climatiques, entre autres, et l'approche CEP/CEAP/JFFLS dans le dispositif du Système National de Conseil Agricole (SNCA). Ce processus de réflexion lancée s'est poursuivi jusqu'à la création par décision N° 2109-OO606/MA-SG du Ministre de l'Agriculture portant mise en place et fixant la composition et les modalités de fonctionnement du Comité de pilotage du processus de mise en place de la relecture des textes.</p> <p>Déjà pour cette campagne agricole, la DNA a prévu d'implanter un millier de CEP/CEAP. Elle a mené le plaidoyer depuis 2019 auprès de certains partenaires comme ;</p> <p>L'approche champs école agropasteurs est utilisée par d'autres projets au niveau de la FAO Mali ainsi que d'autres partenaires au développement et inclus dans le cursus de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale (FAMA) de Ségou. Pour que le processus aboutisse il faudra étroitement impliquer les autres Minsitères sectoriels concernés comme celui chargé de l'Elevage et de la Pêche, de l'Environnement et de l'Assainissement.</p>	Direction Nationale de l'Agriculture/ Ministère Agriculture	A compter de 2019	Oui

<p><b>Recommandation 2</b> aux structures nationales (DNA, DNPIA), à la FAO, avec une importance élevée.</p> <p><b>Renforcer les capacités des membres des AVEC.</b></p> <p>Le projet a permis la mise en place de 42 AVEC pratiquant l'intermédiation financière. Le personnel de ces AVEC doit être davantage structuré et formé afin de favoriser une gouvernance efficace et efficiente des ressources, gage de leur durabilité. Certains membres doivent être formés sur la tenue simplifiée des comptes et des états financiers. L'évaluation reconnaît que le projet tire vers sa fin. La FAO peut faire un plaidoyer auprès de la DNA et de la DNPIA par rapport au renforcement des capacités des AVEC.</p>	<p><b>Acceptée</b></p>	<p>La FAO prévoit d'intégrer dans ses différents projets l'appui aux AVEC avec le renforcement des capacités de celles existantes dont le projet qui s'achève.</p> <p>La FAO fera un plaidoyer auprès de la DNA et la DNPIA pour la mobilisation de ressources propres en vue de renforcer les capacités des AVEC mis en place</p> <p>Et élaborer une stratégie de gestion des AVEC</p> <p>Et appuyer le réseautage des CEAP /AVEC</p>	<p>FAO en collaboration avec la Direction Nationale de l'Agriculture/ Ministère Agriculture La Direction nationale des Productions et Industries Animales (DNPIA)/ Ministère de l'Elevage et de la Pêche</p>	<p>Septembre 2020</p>	<p>Oui</p>
<p><b>Recommandation 3</b> aux structures nationales (DNA, DNPIA), à la FAO, avec une importance moyenne.</p> <p><b>Renforcer les différentes mesures de mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation</b></p> <p>Pour une meilleure intégration entre les mesures mises en œuvre localement, il est important de renforcer les capacités des membres des CEAP en matière de transformation et conservation de produits agricoles et animaux. L'évaluation reconnaît que le projet tire vers sa fin. La FAO peut faire un</p>	<p><b>Acceptée</b></p>	<p>La FAO fera un plaidoyer auprès de la DNA et DNPIA pour la capitalisation des stratégies locales d'adaptation développées.</p> <p>La DNA et la DNPIA vont continuer à renforcer les mesures de mise en œuvre de stratégies locales d'adaptation à travers les différentes formations de renforcement des capacités des agropasteurs, conformément à leurs missions régaliennes.</p>	<p>DNA/DNPIA</p>	<p>2020</p>	<p>Non</p>

<p>plaidoyer auprès de la DNA et de la DNPIA par rapport à la capitalisation des stratégies locales d'adaptation développées.</p>					
<p><b>Recommandation 4</b> à l'équipe de Projet, à la FAO et à l'AEDD, avec une importance élevée.  <b>Organiser un atelier national sur la problématique foncière après la clôture du projet.</b></p> <p>L'accès équitable à la terre est une composante essentielle de la sécurité foncière. La collaboration entre les parties prenantes constituées entre autres de l'État, du projet, des collectivités et des chambres d'agriculture, ne semble pas apporter pour l'instant une réponse significative à la problématique foncière dans la zone d'intervention du projet, en particulier dans la zone de Niono et la zone couverte par l'Office du Niger. Pour la continuité et la durabilité de l'apprentissage participatif, les CEAP doivent disposer d'espaces dévolus aux démonstrations. Le processus d'acquisition de parcelles en cours n'est pas effectif et la plupart des CEAP ne disposent pas de parcelles propres. Pour faciliter l'acquisition de ces parcelles, l'équipe d'évaluation recommande l'organisation d'un atelier national réunissant les différents acteurs (FAO, Projet, collectivités,</p>	<p><b>Partiellement acceptée</b></p>	<p>L'équipe du projet ne sera plus en place en fin juin. Un atelier national réunissant les différents acteurs (FAO, collectivités, autorités régionales, services techniques du monde rural, Office du Niger, etc.) afin d'aborder la problématique de l'acquisition des parcelles pour les CEAP est envisageable.</p>	<p>Ministère Agriculture et Ministère de l'environnement et de l'Assainissement et du Développement Durable/AEDD Ministère de l'Elevage et de la Pêche/DNPIA</p>	<p>Octobre 2020</p>	<p>Oui</p>

<p>autorités régionales, services techniques du monde rural, Office du Niger, etc.) afin d'aborder la problématique et de dégager des solutions.</p>					
<p><b>Recommandation 5</b> à l'équipe de Projet, à la FAO, au FEM et à l'AEDD, avec une importance moyenne.</p> <p><b>Tirer les leçons de la faiblesse et des difficultés de mobilisation du co-financement.</b></p> <p>Le cofinancement tel que prévu dans le Document projet n'a pas été effectif. Des lettres de cofinancement ont certes été rédigées, mais aucun de ces engagements n'a été respecté. En outre, les acteurs concernés semblent ne pas comprendre la politique du FEM en matière de cofinancement. La mission recommande avant la clôture du projet de mener une étude afin de documenter les facteurs de blocage du cofinancement et d'en tirer les enseignements pour d'autres projets de la FAO/FEM.</p>	<p><b>Partiellement acceptée</b></p>	<p>Mener une étude afin de documenter les facteurs de blocage du cofinancement et d'en tirer les enseignements avant la clôture du projet n'est pas réalisable car le projet clôture ce 30 juin.</p> <p>Toutefois, depuis la conception des projets FEM, la FAO devra s'assurer que les partenaires de cofinancement sont renforcés sur tous ses contours. Elle devra aussi élaborer une stratégie de participation des partenaires au cofinancement qui passera par:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* présenter l'idée de projet et la partager avec les principaux partenaires;</li> <li>* identifier avec ces partenaires les centres d'intérêt respectifs (localisation, composantes, activités, durée, coût...)</li> <li>* engager les discussions pour convenir des arrangements institutionnels avec les partenaires pressentis comme contributeurs au cofinancement:</li> <li>** recueillir leur adhésion au cofinancement;</li> <li>** formaliser les engagements par des lettres de cofinancement;</li> <li>** planifier et faire le bilan des activités, le bilan financier du cofinancement avant chaque réunion de comité dont ils seront membres;</li> <li>** présenter chaque année et par écrit les engagements de son cofinancement conformément au planning établi et en rapport avec chaque composante du projet.</li> </ul>	<p>FAO/AEDD/FEM</p>	<p>Courant 2020</p>	<p>Non</p>

<p><b>Recommandation 6</b> à la FAO, aux structures nationales (DNA, DNPIA, Mali-Météo, IER), avec une importance élevée.</p> <p><b>Consolider les acquis du projet, tels que de transformation des CEAP en coopératives et en union des coopératives, et contribuer à leur mise à échelle avec le nouveau projet FEM dans la région de Kayes.</b></p> <p>Les résultats du projet sont très satisfaisants, il est important avant la clôture de concevoir un programme complémentaire de trois mois permettant de capitaliser les acquis et contribuer à leur mise à échelle avec le nouveau projet GEF dans la région de Kayes. Parmi les acquis, nous pouvons citer la transformation des CEAP en coopératives et en union des coopératives. Ce programme complémentaire doit aussi prévoir la centralisation et la diffusion des bonnes pratiques agro-pastorales à travers notamment la réalisation d'un programme de petite envergure.</p>	<p><b>Partiellement acceptée</b></p>	<p>Le projet clôture en fin juin. Il ne sera pas possible d'ici là de concevoir un programme complémentaire de trois mois. Par ailleurs il n'y a pas de financement pour un tel programme. En outre la Coordination du projet actuel doit s'atteler aux travaux de clôture. Aussi le nouveau projet ne sera finalisé qu'en 2021.</p> <p>Avec l'appui de la FAO la DNA, la DNPIA, l'IER et Mali-Météo, l'AEDD et toute autre structure intéressée seront sollicitées pour faire des propositions sur les possibilités de transformation et de mise à échelle des coopératives.</p> <p>Il est à noter que la transformation des CEAP en Coopératives se poursuit activement avec à ce jour 33 Sociétés coopératives et 02 Sociétés associatives créées avec l'appui des réseaux. Le lien WhatsApp aussi créé facilite les échanges entre les différentes communautés.</p> <p>La DNA et la DNPIA vont continuer à soutenir et suivre ce processus de transformation des CEAP en coopératives.</p> <p>La formulation du nouveau projet pourrait considérer la question.</p>	<p>Direction Nationale des Productions et Industries Animales/Ministère de l'Elevage et de la Pêche, (DNPIA) Direction Nationale de l'Agriculture/Ministère Agriculture,</p>	<p>Dès le démarrage du nouveau projet</p>	<p>Non</p>
---	--------------------------------------	---	--	---	------------